

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU 23 JANVIER 2021**

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le dix-neuf janvier deux mille vingt-et-un, sont réunis, l'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois janvier, à dix-huit heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15. Secrétaire de séance : Lucie FRIMIGACCI.

**N°2021/06**

<b>MEMBRES PRÉSENTS</b>	
<b>GARIDACCI</b> François	<b>FRIMIGACCI</b> Lucie
<b>FRIMIGACCI-PERONI</b> Emmanuelle	<b>ALESSANDRI</b> Jérôme
<b>POGGI</b> Dominique	<b>CINOTTI</b> Sandrine
<b>PAOLI</b> Jean-Paul	<b>SUSINI</b> Ange
<b>MIGEVANT</b> Pierre-Jean	<b>COLONNA DE LECA CRISTINACCE</b> Frédéric
<b>ZANNETTI</b> Pierre	<b>ALESSANDRI</b> Stéphanie
<b>MEMBRES ABSENTS</b>	
<b>ZANETTACCI</b> Alexia	<b>DRAGACCI-CODACCIONI</b> Hélène
<b>NEGRONI-DESINI</b> Vannina	
<b>MEMBRES REPRÉSENTÉS</b>	
<b>ZANETTACCI</b> Alexia donne procuration à <b>FRIMIGACCI</b> Lucie	
<b>DRAGACCI-CODACCIONI</b> Hélène donne procuration à <b>POGGI</b> Dominique	
<b>NEGRONI-DESINI</b> Vannina donne procuration à <b>FRIMIGACCI-PERONI</b> Emmanuelle	

**OBJET : Autorisation du Maire à signer une convention de dépôt du drapeau de Carghese au sein du CCRPMC en vue de sa restauration.**

*Vu le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal de Cargèse en date du 05 novembre 2010 ;*

*Vu la délibération du Conseil municipal n°2020/20 en date du 6 juin 2020 ;*

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune de Carghese est propriétaire d'un drapeau à l'effigie de la tête de Maure, qui présente des particularités remarquables, au nombre desquelles figurent notamment un liseret bleu ainsi que la coloration rouge des lèvres du Maure.

Ce drapeau, dont la valeur historique et culturelle est désormais certaine, a fait l'objet d'une étude au cours de l'été 2020, afin de déterminer les modalités concrètes de sa restauration.

Par suite, la commune a lancé une consultation auprès de plusieurs restauratrices spécialisées dans le domaine du textile, afin de désigner les personnes qui seront chargées de cette mission de restauration. Il en résulte que deux restauratrices travailleront conjointement au sein du Centre de Conservation-restauration du Patrimoine Mobilier de Corse (CCRPMC), service de la Collectivité de Corse qui se situe à Calvi, afin de restaurer le drapeau.

L'objet de la présente délibération est ainsi donc d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de dépôt du drapeau au sein du CCRPMC avec la Collectivité de Corse, convention dont le projet est déposé sur la table du Conseil.

### **LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de dépôt du drapeau de Carghjese au sein du CCRPMC avec la Collectivité de Corse, représentée par Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse, Gilles SIMEONI.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

**Pour 15 dont 3 procurations.**

Le Maire,  
François GARIDACCI

A circular official seal of the Mayor of Cargèse, Corsica, is stamped over a handwritten signature. The seal features a central emblem and the text 'MAIRE DE CARGÈSE' and 'CORSE DU SUD'. The signature is written in cursive over the seal.